

**A****États contractants du PCT<sup>1</sup>****A**

Code à deux lettres et nom de l'État	Date à laquelle l'État est devenu lié par le PCT <sup>1</sup>	Code à deux lettres et nom de l'État	Date à laquelle l'État est devenu lié par le PCT <sup>1</sup>
AE Émirats arabes unis . . . . .	10 mars 1999	DM Dominique . . . . .	7 août 1999
AG Antigua-et-Barbuda . . . . .	17 mars 2000	DO République Dominicaine . . . . .	28 mai 2007
AL Albanie . . . . .	4 octobre 1995	DZ Algérie <sup>2</sup> . . . . .	8 mars 2000
AM Arménie <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991	EC Équateur . . . . .	7 mai 2001
AO Angola . . . . .	27 décembre 2007	EE Estonie . . . . .	24 août 1994
AT Autriche . . . . .	23 avril 1979	EG Égypte . . . . .	6 septembre 2003
AU Australie . . . . .	31 mars 1980	ES Espagne . . . . .	16 novembre 1989
AZ Azerbaïdjan . . . . .	25 décembre 1995	FI Finlande <sup>5</sup> . . . . .	1 <sup>er</sup> octobre 1980
BA Bosnie-Herzégovine . . . . .	7 septembre 1996	FR France <sup>2, 6</sup> . . . . .	25 février 1978
BB Barbade . . . . .	12 mars 1985	GA Gabon . . . . .	24 janvier 1978
BE Belgique . . . . .	14 décembre 1981	GB Royaume-Uni <sup>7</sup> . . . . .	24 janvier 1978
BF Burkina Faso . . . . .	21 mars 1989	GD Grenade . . . . .	22 septembre 1998
BG Bulgarie . . . . .	21 mai 1984	GE Géorgie <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991
BH Bahreïn <sup>2</sup> . . . . .	18 mars 2007	GH Ghana . . . . .	26 février 1997
BJ Bénin . . . . .	26 février 1987	GM Gambie . . . . .	9 décembre 1997
BN Brunéi Darussalam . . . . .	24 juillet 2012	GN Guinée . . . . .	27 mai 1991
BR Brésil . . . . .	9 avril 1978	GQ Guinée équatoriale . . . . .	17 juillet 2001
BW Botswana . . . . .	30 octobre 2003	GR Grèce . . . . .	9 octobre 1990
BY Bélarus <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991	GT Guatemala . . . . .	14 octobre 2006
BZ Belize . . . . .	17 juin 2000	GW Guinée-Bissau . . . . .	12 décembre 1997
CA Canada . . . . .	2 janvier 1990	HN Honduras . . . . .	20 juin 2006
CF République centrafricaine . . . . .	24 janvier 1978	HR Croatie . . . . .	1 <sup>er</sup> juillet 1998
CG Congo . . . . .	24 janvier 1978	HU Hongrie <sup>2</sup> . . . . .	27 juin 1980
CH Suisse . . . . .	24 janvier 1978	ID Indonésie <sup>2</sup> . . . . .	5 septembre 1997
CI Côte d'Ivoire . . . . .	30 avril 1991	IE Irlande . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1992
CL Chili <sup>2</sup> . . . . .	2 juin 2009	IL Israël . . . . .	1 <sup>er</sup> juin 1996
CM Cameroun . . . . .	24 janvier 1978	IN Inde <sup>2</sup> . . . . .	7 décembre 1998
CN Chine <sup>3, 4</sup> . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1994	IQ Iraq . . . . .	(deviendra lié le 30 avril 2022)
CO Colombie . . . . .	28 février 2001	IR Iran (République islamique d') . . . . .	4 octobre 2013
CR Costa Rica . . . . .	3 août 1999	IS Islande . . . . .	23 mars 1995
CU Cuba <sup>2</sup> . . . . .	16 juillet 1996	IT Italie . . . . .	28 mars 1985
CV Cabo Verde . . . . .	(deviendra lié le 6 juillet 2022)	JM Jamaïque . . . . .	10 février 2022
CY Chypre . . . . .	1 <sup>er</sup> avril 1998	JO Jordanie . . . . .	9 juin 2017
CZ Tchéquie . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1993	JP Japon . . . . .	1 <sup>er</sup> octobre 1978
DE Allemagne . . . . .	24 janvier 1978	KE Kenya . . . . .	8 juin 1994
DJ Djibouti . . . . .	23 septembre 2016	KG Kirghizistan <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991
DK Danemark . . . . .	1 <sup>er</sup> décembre 1978	KH Cambodge . . . . .	8 décembre 2016

**A****États contractants du PCT<sup>1</sup>****A****[Suite]**

Code à deux lettres et nom de l'État	Date à laquelle l'État est devenu lié par le PCT <sup>1</sup>	Code à deux lettres et nom de l'État	Date à laquelle l'État est devenu lié par le PCT <sup>1</sup>
KM Comores . . . . .	3 avril 2005	NZ Nouvelle-Zélande . . . . .	1 <sup>er</sup> décembre 1992
KN Saint-Kitts-et-Nevis . . . . .	27 octobre 2005	OM Oman <sup>2</sup> . . . . .	26 octobre 2001
KP République populaire démocratique de Corée . . . . .	8 juillet 1980	PA Panama . . . . .	7 septembre 2012
KR République de Corée . . . . .	10 août 1984	PE Pérou . . . . .	6 juin 2009
KW Koweït . . . . .	9 septembre 2016	PG Papouasie-Nouvelle- Guinée . . . . .	14 juin 2003
KZ Kazakhstan <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991	PH Philippines . . . . .	17 août 2001
LA République démocratique populaire lao <sup>2</sup> . . . . .	14 juin 2006	PL Pologne <sup>5</sup> . . . . .	25 décembre 1990
LC Sainte-Lucie <sup>2</sup> . . . . .	30 août 1996	PT Portugal . . . . .	24 novembre 1992
LI Liechtenstein . . . . .	19 mars 1980	QA Qatar <sup>2</sup> . . . . .	3 août 2011
LK Sri Lanka . . . . .	26 février 1982	RO Roumanie <sup>2</sup> . . . . .	23 juillet 1979
LR Libéria . . . . .	27 août 1994	RS Serbie <sup>9</sup> . . . . .	1 <sup>er</sup> février 1997
LS Lesotho . . . . .	21 octobre 1995	RU Fédération de Russie <sup>2</sup> . . . . .	29 mars 1978 <sup>10</sup>
LT Lituanie . . . . .	5 juillet 1994	RW Rwanda . . . . .	31 août 2011
LU Luxembourg . . . . .	30 avril 1978	SA Arabie saoudite . . . . .	3 août 2013
LV Lettonie . . . . .	7 septembre 1993	SC Seychelles . . . . .	7 novembre 2002
LY Libye . . . . .	15 septembre 2005	SD Soudan . . . . .	16 avril 1984
MA Maroc . . . . .	8 octobre 1999	SE Suède <sup>5</sup> . . . . .	17 mai 1978
MC Monaco . . . . .	22 juin 1979	SG Singapour . . . . .	23 février 1995
MD République de Moldova <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991	SI Slovénie . . . . .	1 <sup>er</sup> mars 1994
ME Monténégro . . . . .	3 juin 2006	SK Slovaquie . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1993
MG Madagascar . . . . .	24 janvier 1978	SL Sierra Leone . . . . .	17 juin 1997
MK Macédoine du Nord . . . . .	10 août 1995	SM Saint-Marin . . . . .	14 décembre 2004
ML Mali . . . . .	19 octobre 1984	SN Sénégal . . . . .	24 janvier 1978
MN Mongolie . . . . .	27 mai 1991	ST Sao Tomé-et-Principe . . . . .	3 juillet 2008
MR Mauritanie . . . . .	13 avril 1983	SV El Salvador . . . . .	17 août 2006
MT Malte <sup>2</sup> . . . . .	1 <sup>er</sup> mars 2007	SY République arabe syrienne . . . . .	26 juin 2003
MW Malawi . . . . .	24 janvier 1978	SZ Eswatini . . . . .	20 septembre 1994
MX Mexique . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1995	TD Tchad . . . . .	24 janvier 1978
MY Malaisie <sup>2</sup> . . . . .	16 août 2006	TG Togo . . . . .	24 janvier 1978
MZ Mozambique <sup>2</sup> . . . . .	18 mai 2000	TH Thaïlande <sup>2</sup> . . . . .	24 décembre 2009
NA Namibie . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 2004	TJ Tadjikistan <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991
NE Niger . . . . .	21 mars 1993	TM Turkménistan <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991
NG Nigéria . . . . .	8 mai 2005	TN Tunisie <sup>2</sup> . . . . .	10 décembre 2001
NI Nicaragua . . . . .	6 mars 2003	TR Turquie . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1996
NL Pays-Bas <sup>8</sup> . . . . .	10 juillet 1979	TT Trinité-et-Tobago . . . . .	10 mars 1994
NO Norvège <sup>5</sup> . . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1980	TZ République-Unie de Tanzanie . . . . .	14 septembre 1999
		UA Ukraine <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991

**A****États contractants du PCT<sup>1</sup>****A****[Suite]**

Code à deux lettres et nom de l'État	Date à laquelle l'État est devenu lié par le PCT <sup>1</sup>	Code à deux lettres et nom de l'État	Date à laquelle l'État est devenu lié par le PCT <sup>1</sup>
UG Ouganda. . . . .	9 février 1995	VN Viet Nam . . . . .	10 mars 1993
US États-Unis d'Amérique <sup>11, 12</sup> . . . . .	24 janvier 1978	WS Samoa <sup>2</sup> . . . . .	2 janvier 2020
UZ Ouzbékistan <sup>2</sup> . . . . .	25 décembre 1991	ZA Afrique du Sud <sup>2</sup> . . . . .	16 mars 1999
VC Saint-Vincent-et- les Grenadines <sup>2</sup> . . . . .	6 août 2002	ZM Zambie. . . . .	15 novembre 2001
		ZW Zimbabwe. . . . .	11 juin 1997

(Total: 156 États)

<sup>1</sup> Tous les États contractants du PCT sont liés par le chapitre II du PCT relatif à l'examen préliminaire international.

<sup>2</sup> Avec la déclaration prévue à l'article 64.5) du PCT.

<sup>3</sup> S'applique aussi à Hong Kong (Chine) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1997.

<sup>4</sup> Non applicable à Macao (Chine).

<sup>5</sup> Avec la déclaration prévue à l'article 64.2)a)ii) du PCT.

<sup>6</sup> Y compris tous les départements et territoires d'outre-mer.

<sup>7</sup> Le Royaume-Uni a étendu l'application du PCT à l'île de Man avec effet au 29 octobre 1983, au territoire de Gibraltar avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et au territoire du Bailliage de Guernesey avec effet au 23 mars 2021.

<sup>8</sup> Ratification pour le Royaume en Europe, les Antilles néerlandaises et Aruba. Les Antilles néerlandaises ont cessé d'exister le 10 octobre 2010. À partir de cette date, le PCT continue de s'appliquer à Curaçao et Saint-Martin. Le PCT continue de s'appliquer également aux îles Bonaire, Saint Eustache et Saba qui, avec effet au 10 octobre 2010, font partie intégrante du territoire du Royaume des Pays Bas en Europe.

<sup>9</sup> La Serbie est l'État assurant la continuation de la Serbie-et-Monténégro à compter du 3 juin 2006.

<sup>10</sup> Date de ratification par l'Union soviétique, continuée par la Fédération de Russie à compter du 25 décembre 1991.

<sup>11</sup> Avec les déclarations prévues aux articles 64.3)a) et 64.4)a) du PCT.

<sup>12</sup> Le traité s'applique à toutes les régions pour lesquelles les États-Unis d'Amérique exercent des responsabilités internationales.